CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U11 - Prise en charge d'un site

Session 2006

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP Agent technique de prévention et de sécurité, épreuve E1

Session 2006 • Code sujet : **D** • Durée : **3 h** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Prévention et lutte contre l'incendie (1 question) **Page 3**

2. Prévention et lutte contre la malveillance (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2006/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Prévention et lutte contre l'incendie

La maison de retraite Notre Dame de la Providence accueille des personnes âgées dans un établissement réparti sur plusieurs niveaux, avec des chambres, des espaces communs et des locaux de soins. Le dossier décrit son fonctionnement et ses effectifs, et référence des textes de sécurité incendie applicables aux ERP ainsi que des plans de situation.

Question Mission 1. Réaliser la première mission complémentaire demandée par le directeur afin d'améliorer la sécurité de l'établissement, en matière de prévention et de lutte contre l'incendie.

L'établissement accueille des personnes âgées : la prévention incendie doit donc être organisée selon son activité de **type J**, avec priorité à la mise en sécurité des résidents. Les plans d'intervention doivent tenir compte des chambres réparties sur trois niveaux et des équipes différentes le jour et la nuit.

Point à traiter	Mesures prioritaires
Détection et alerte	Vérifier l'alarme, la détection, les consignes et l'appel rapide des secours.
Résidents et étages	Former les équipes à l'évacuation horizontale vers une zone protégée et répartir les rôles d'assistance.
Locaux et cheminements	Contrôler compartimentage, portes, désenfumage et moyens d'extinction ; garder dégagés les circulations et accès des secours.

Réaliser des exercices adaptés aux effectifs de jour et de nuit, et consigner les contrôles au registre de sécurité. Ne pas emprunter l'ascenseur ni le monte-malade pendant l'incendie.

Conduite à tenir en cas d'incendie à la maison de retraite

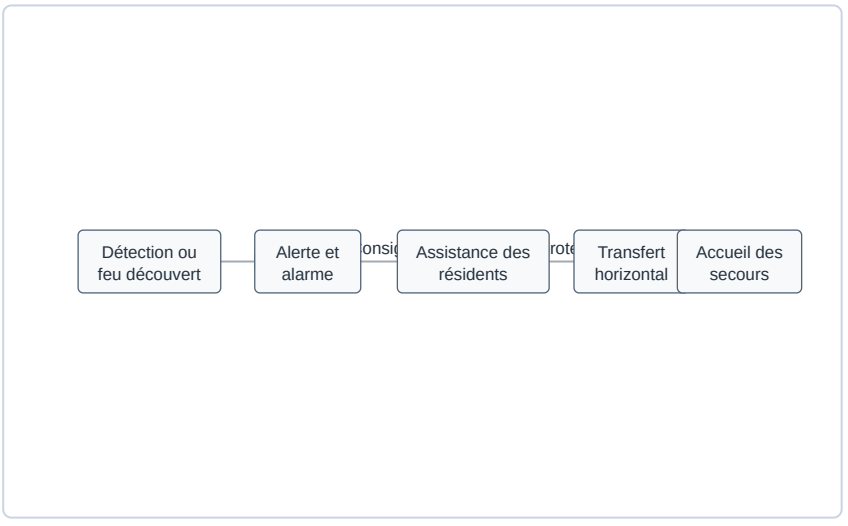

Séquence de mise en sécurité adaptée aux résidents âgés et aux locaux répartis sur plusieurs niveaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Type J : alerte rapide, mise en sécurité assistée des résidents et évacuation horizontale vers une zone protégée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Prévention et lutte contre la malveillance

La maison de retraite est située en ville, dans un parc entouré d'un mur endommagé en plusieurs endroits, et comporte un parking extérieur non éclairé. Le dossier décrit les résidents, les effectifs, les accès et l'organisation des locaux, et fournit des plans de situation et une liste de documents relatifs à la sécurité.

Question Mission 2. Réaliser la seconde mission complémentaire demandée par le directeur afin d'améliorer la sécurité de l'établissement, en matière de prévention et de lutte contre la malveillance.

La priorité est de prévenir les intrusions par les brèches du mur et de réduire le risque de chute ou de sortie dangereuse, sans restreindre la liberté de sortie des résidents.

1. Faire réparer le mur et contrôler régulièrement le périmètre, en particulier les passages utilisés vers la rue Guy-Môquet.
2. Faire installer un éclairage adapté au parking de 30 places et à ses abords.
3. Organiser à l’accueil la réception des visiteurs, leur orientation et le signalement des situations inhabituelles. Adapter les rondes aux effectifs réellement présents, notamment la nuit.
4. Repérer avec l’équipe soignante les résidents nécessitant une vigilance particulière, sans instaurer d’interdiction générale de sortie. Rappeler le dépôt des objets de valeur au secrétariat et appliquer une procédure d’alerte en cas d’incident.

Tout dispositif de surveillance doit respecter la réglementation applicable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réparer le mur, éclairer le parking, organiser l’accueil et les rondes, et prévenir les incidents en respectant la liberté des résidents.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E1 du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2006, repère D, dure 3 heures et a un coefficient 4. Elle porte sur la prise en charge de la maison de retraite Notre Dame de la Providence à Boulogne-sur-Mer. Les deux missions concernent la prévention et la lutte contre l'incendie et contre la malveillance, à partir du contexte du site, de références réglementaires et de plans.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'analyse du risque incendie s'appuie sur les caractéristiques de l'établissement, ses occupants, ses locaux et ses effectifs.
- Le dossier référence des dispositions générales ERP, notamment les articles CO et MS, et des dispositions particulières pour les types J et U.
- Les risques de malveillance s'évaluent aussi à partir des accès, des abords et des possibilités de circulation autour du site.
- Le dossier signale un mur de parc endommagé et un parking de 30 places dépourvu d'éclairage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Traiter distinctement les deux missions demandées : incendie et malveillance.
- Relier les besoins des résidents et les effectifs présents aux enjeux de sécurité de l'établissement.
- Prendre en compte les informations sur les locaux, les différents niveaux et les abords du site.
- Consulter les plans et les références documentaires listées, sans supposer qu'un barème non imprimé existe.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment commencer l'analyse de la sécurité incendie du site ?

Relevez les caractéristiques de l'établissement, les personnes accueillies, les effectifs et l'organisation des locaux. Utilisez ensuite les références réglementaires indiquées dans le dossier et les plans pour étayer l'analyse, sans oublier le contexte propre à cette maison de retraite.

Q : Quels éléments du dossier sont utiles pour la mission de malveillance ?

Étudiez les possibilités d'accès et les abords, ainsi que les personnes présentes dans l'établissement. Le sujet signale en particulier des brèches dans le mur du parc, utilisées par certains résidents, et un parking extérieur non éclairé.

Q : Le sujet prévoit-il un barème détaillé ou une répartition du temps entre les missions ?

Les pages fournies indiquent une durée de 3 heures et un coefficient 4, mais ne donnent ni barème détaillé ni durée par mission. Répartissez votre temps pour traiter les deux demandes et justifier vos propositions à partir des éléments du dossier.

Q : Quelles références réglementaires le dossier demande-t-il de prendre en compte ?

La liste des documents cite les dispositions générales ERP, notamment les articles CO et MS, les extraits particuliers des types J et U, ainsi que des textes sur la sécurité. Appuyez-vous sur les documents pertinents pour la mission traitée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2006/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2006 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.